

DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement de BERNAY
Canton de Brionne
COMMUNE
DE
BERTHOUVILLE

N°023/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE

Date de convocation
25/09/2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le vingt-neuf septembre à vingt heures.

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en **séance ordinaire** sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire.

Date d'affichage

Etaient présents : LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, AUMONT Alexis, LASMARTRES Christophe, CEDEYN Jean-Claude.

Nombre de Conseillers

En exercice 11

Absents excusés : WELKE Delphine, LAVEILLE Olivier, MORIN Olivier.

Présents 06

Votants 08

Absents non excusés : DESCHAMPS Patrick, LE HALPERT Patrick.

Dont Pouvoirs 02

Pouvoirs : WELKE Delphine à LECLERC Marie-Françoise, LAVEILLE Olivier à CAPELLE Christiane.

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur LASMARTRES Christophe a été élu secrétaire.

Objet : Participation active sportive et culturelle

Dans le cadre d'une politique sociale familiale, proposition est faite de mettre en place un ticket activité périscolaire. Cette participation pourra être versée sous justificatif d'inscription à une activité périscolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par **8 voix pour dont 2 pouvoirs, 0 voix contre, et 0 abstention** :

- De mettre en place une participation à une activité sportive et culturelle à hauteur de **20 euros** par enfant **de 3 ans à 15 ans** par an sans condition de ressource uniquement pour la **rentrée scolaire 2023/ 2024**.
- Ce versement s'effectuera sous justificatif d'inscription à une association ou club sportif ou culturel.
- D'autoriser Madame Le Maire à attribuer les tickets d'activité à l'enfant concerné.

Pour copie conforme

Le Maire

Marie-Françoise LECLERC

Acte rendu exécutoire après :

- Réception en Préfecture le :
 - Notification ou publication le
- Le Maire

